

X X V.

P O U R prévenir tous sujets de plaintes & de contestations qui pourroient naître à l'occasion des vaisseaux, marchandises, ou autres effets qui seroient pris par mer, on est convenu réciproquement que les vaisseaux, marchandises & effets qui seroient pris dans la Manche & dans les mers du Nord, après l'espace de douze jours, à compter depuis la ratification des présens articles préliminaires, seront de part & d'autre restitués réciproquement: Que le terme sera de six semaines pour les prises faites depuis la Manche, les mers Britanniques & les mers du Nord, jusqu'aux isles Canaries inclusivement, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée, de trois mois depuis lesdites isles Canaries jusqu'à